



VICTOIRE CGT SUR LE DÉPÔT DES CONGÉS



LA DIRECTION ACCEPTE QUE LES
CONGÉS SOIENT DORÉNAVANT
DÉPOSÉS EN SIMULTANÉ SUR ANOO
ET DANS L'OUTIL PRÉVISIONNEL.

Pendant plusieurs années, la direction avait instauré une règle selon laquelle les vœux initiaux de congés devaient être exclusivement enregistrés dans l'outil de prévision (et que la cellule plasma, APS, CSP...) et non dans ANOO. Cela empêchait l'analyse des taux de validation/refus de congés et l'évaluation des risques psycho-sociaux qui en découlent. À l'inverse, le dépôt simultané empêchait les outils de dépôt dans Anoo et donc l'absence potentielle de validation effective de la demande de congés et ses risques afférents.

Lors de la réunion du CRE d'avril, la délégation CGT a réussi à persuader la direction de la SO de l'importance de saisir les congés à la fois dans l'outil de prévision et dans ANOO dès le début du processus de recensement. Cela permettra aux organisations syndicales, ainsi qu'aux salariés d'avoir des données précises, une transparence dans les validations/refus, une équité et une exactitude des données.

**En cas de difficulté, ou pour toute autre question,
contactez vos représentants CGT.**



La CGT
Une force à vos côtés